

CHARTRE ÉTHIQUE & RSE DU GROUPE ENERLIS

Enerlis SAS – Loris.Enr – Esope – Nextep – RégieSolaire

Notre doctrine : Entreprendre un nouveau monde énergétique !

En soi, cette promesse contient intrinsèquement les valeurs de respect de la planète et des humains qui la peuplent puisqu'elle porte :

- une vision d'un futur sobre en carbone ;
- une façon pro-active et audacieuse de le mettre en œuvre ;
- une attitude résolument optimiste de l'envisager.

C'est une promesse que nous tenons chaque jour au travers des services que nous offrons à nos clients.

Et à notre sens, elle ne peut l'être que si elle est conduite dans le respect de principes éthiques forts : Honnêteté, Intégrité, Confiance, Équité, Respect, Engagement, Moralité, Responsabilité.

La présente charte éthique et RSE décrit comment notre démarche de responsabilité se traduit concrètement, tant en matière d'éthique du management, d'intégrité et de respect des lois que de responsabilités sociale, sociétale et environnementale.



Le groupe Enerlis adhère au Global Compact depuis plus de 4 ans. L'ensemble de ses actions et sa politique RSE sont régies par les 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies selon 4 grands thèmes : les Droits de l'Homme, l'Environnement, les Normes internationales du travail, la Lutte contre la corruption.

Enerlis et ses filiales, Loris.Enr, Esope, Nextep, RégieSolaire forment ainsi un groupe qui est :

Acteur du lien social :

- ◆ Développer notre ancrage local
- ◆ Soutenir l'égalité des chances
- ◆ Soutenir les jeunes diplômés dans la création d'emploi
- ◆ Favoriser l'insertion des personnes éloignées de l'emploi
- ◆ Lutter contre la précarité énergétique

Acteur du développement de nos collaborateurs :

- ◆ Créer un cadre de vie de travail agréable

- ◆ Attirer et développer les talents
- ◆ Accueillir la diversité ethnique et sociale
- ◆ Développer les modes collaboratifs et transverses
- ◆ Préserver l'équilibre de vie privée – vie professionnelle
- ◆ Égalité sociale
- ◆ Respecter les Droits de l'homme

Acteur de la protection de l'environnement :

- ◆ Réduire nos déchets
- ◆ Soutenir des projets pour le bien commun
- ◆ Favoriser la mise au point de technologies respectueuses de l'environnement`
- ◆ Promulguer les bonnes pratiques

Acteur économique responsable :

- ◆ Être exemplaire en mettant en œuvre notre propre transition énergétique :
- ◆ Développer et promouvoir la performance énergétique
- ◆ Garantir la qualité et la sécurité de nos services (Normes Qualibat RGE)
- ◆ Réaliser des achats responsables et solidaires.
- ◆ Lutter contre la dépendance économique.
- ◆ Demander à leurs fournisseurs et partenaires de partager les règles déontologiques et les principes du développement durable et de la RSE.
- ◆ Respecter les droits des affaires et à lutter contre toute pratique abusive et toute forme de corruption, de blanchiment d'argent et de concurrence déloyale.
- ◆ Respecter les délais de paiement.

Retrouver l'ensemble de nos actions concrètes dans le COP 2019 d'Enerlis pour le Global Compact, qui suit notre amélioration en matière RSE chaque année.

Vous pouvez le télécharger sur nos sites internet : Enerlis.fr et loris-enr.com